

### COVID 19

Cet Info-Parents contient des informations à jour en date du 24 août 2020. Certaines informations ou consignes pourraient évoluer ou être modifiées en cours d'année. Nous vous informerons le plus rapidement possible dans cette éventualité.

Vous trouverez sur le web de l'école dans la section « Les incontournables » des documents provenant de la correspondance du MEQ. <https://cscapitale-ecole-dudomaine.ca/>

Vous trouverez également sur le site web du Centre de services scolaire de la Capitale une section dédiée aux informations concernant la COVID-19 <https://www.cscapitale.qc.ca/>

Chers parents,

L'année scolaire 20-21 débute dans un contexte tout particulier.

Depuis plusieurs mois maintenant, nos vies doivent tenir compte de plusieurs contraintes. L'école ne fait pas exception.

Nous n'oublions pas que l'école est un milieu de vie où les enfants tissent des liens, créent des amitiés, se découvrent, découvrent leur monde, réalisent des apprentissages académiques et des apprentissages de vie. Il est important que chaque enfant à sa manière s'épanouisse et déploie ses ailes. L'équipe de l'école du Domaine poursuivra son travail et son engagement afin de permettre aux enfants de prendre leur envol même si les conditions actuelles et possiblement à venir sont inhabituelles. L'adaptation à celles-ci continuera de nécessiter de la part de tous de la collaboration, de la confiance, de la patience et de la résilience.

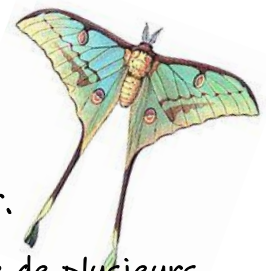
À la rentrée, les enseignants prendront le temps d'accueillir avec bienveillance leurs élèves. Ils sont conscients que pour certains, il s'agit d'un premier retour depuis le mois de mars.

À la suite de notre expérience positive vécue lors de la réouverture en mai dernier, nous sommes persuadés que la rentrée se déroulera de façon harmonieuse et sécuritaire, car nous savons que nous pouvons compter sur votre collaboration.

Nous vous souhaitons une belle rentrée 2020-2021.

Ann-Marie Boucher, directrice

Josée Joyal, directrice adjointe



# Info Parents 20-21

## No 1, 24 août 2020

### 28 août – 1<sup>re</sup> journée de classe et accueil - RÉGULIER

Vous avez reçu par courriel les informations concernant la 1<sup>re</sup> journée de classe et d'accueil des élèves pour le secteur régulier.

Voici des précisions additionnelles au courriel envoyé le 21 août :

#### Pour les élèves du primaire :

Prière de respecter l'heure d'arrivée de 7h55.

Nous demandons votre collaboration afin de préparer votre enfant au fait que vous ne pourrez pas entrer dans la cour d'école. Nous devons exiger cette contrainte afin de respecter la distanciation physique de 2 mètres et le nombre de personnes permises lors d'un rassemblement.

Votre enfant sera accueilli par son titulaire de l'an dernier ce qui sera rassurant et lui apportera un repère. Certains collègues nous ont quitté, les classes n'ayant pas leur ancien enseignant seront prises en charge par : Sébastien Rousseau (Geneviève Ricard 5e), Édith Gauthier (Jessy McNeil 3e), Lena Shea (Doriane Vézina 5e), Rachel Castonguay (Martin Boivin 1re)

#### Pour les élèves du préscolaire :

Prière de respecter l'heure d'arrivée de 9h00. Cette heure plus tardive comparée au primaire permettra aux enseignantes du préscolaire d'accueillir leurs anciens élèves sur la cour d'école et de les accompagner à l'intérieur. De plus, ceci nous permettra de vous donner accès à la cour avec votre enfant.

Exceptionnellement pour le préscolaire, **un seul parent** pourra accompagner son enfant sur la cour jusqu'à la porte 6. Les enseignantes du préscolaire vous y accueilleront.

### Mesures sanitaires : éléments essentiels

- Les mesures sanitaires usuelles seront mises en place (lavage fréquent des mains, étiquette respiratoire, interdiction de se présenter à l'école avec des symptômes associés à la COVID-19 (prendre connaissance du document suivant : [feuillelet marche à suivre](#))
  - Le port du couvre-visage est obligatoire pour les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années dans l'autobus, lors des déplacements dans l'école et dans les aires communes. L'élève doit avoir avec lui, tous les jours, au moins 2 couvre-visages. Il est suggéré d'avoir 2 sacs de type Ziploc identifiés « propre » et « souillé »;
  - Un enseignement explicite des règles sanitaires sera effectué auprès des élèves;
  - Il n'y a pas de distanciation physique entre élèves d'un même groupe classe;
  - Une distanciation physique de 1 mètre doit être respectée entre élèves de groupes classes différents;
  - Un entretien régulier de l'école sera fait pour assurer la salubrité des lieux. Une routine de désinfection des aires communes sera mise en place;
  - Nous respecterons les encadrements qui seront donnés par la Direction de la santé publique et le Ministère de l'Éducation [Feuillelet résumé](#). Vous pouvez aussi consulter les dernières publications du Ministère sur [le site du gouvernement du Québec](#) ;
  - L'accès à l'école sera limité aux intervenants partenaires et aux parents sur rendez-vous en respect des mesures sanitaires;
- 
- Les fontaines d'eau ne seront pas accessibles. Les élèves pourront remplir leur bouteille ou gourde dans la classe seulement. Il faut prévoir une bouteille ou une gourde identifiée au nom de votre enfant. Il est également demandé de remplir la bouteille à la maison le matin;



- La circulation dans l'école sera encadrée;
- De la solution désinfectante sera disponible aux entrées et dans chacune des classes.

### Service de garde

#### Matin et soir :

Selon l'heure d'arrivée et de départ des enfants, les groupes formés seront constitués d'élèves provenant de groupes classes différents. Les éducatrices s'assureront de faire respecter la distanciation de 1 mètre entre les élèves provenant de groupes classes différents. Il y aura donc possiblement à l'intérieur d'un groupe de service de garde des « bulles d'élèves » appartenant à un même groupe classe.

#### Midi :

Dans la plupart des cas, le groupe classe correspondra au groupe de service de garde sur l'heure du dîner. Dans les cas où un groupe de dîneurs serait formé d'élèves de groupes classes différents, le principe des bulles sera respecté.

⇒ Les micro-ondes ne seront pas accessibles. L'élève dîneur doit apporter un lunch froid ou utiliser un contenant de type thermos.

Les consignes spécifiques à la circulation dans l'école au service de garde seront précisées au plus tard le 26 août par un communiqué adressé aux parents.

### Brigadiers scolaires (Ville de Québec)

Voici l'horaire des brigadiers pour l'année 2020-2021 :

Coin Balsamines/Raymond-Blouin AM : 7 h 30 à 8 h 15 pour une durée de 45 minutes

11 h à 11 h 45 pour une durée de 45 minutes

Étamines/Balsamines

PM : 12 h 15 à 13 h pour une durée de 45 minutes

14 h 45 à 15 h 30 pour une durée de 45 minutes

Nous demandons votre collaboration afin de sensibiliser vos enfants concernant la sécurité lors de leurs déplacements.

Ils doivent, dans tous les cas :

- 1- Se diriger vers le brigadier scolaire, pour traverser la rue, et ce, en tout temps;
- 2- Rester derrière lui et attendre que celui-ci les avise d'avancer;
- 3- Descendre des vélos, ne pas courir;
- 4- Marcher dans le passage de piétons derrière le brigadier.
- 5- Respecter la distanciation de 1 mètre avec les élèves d'une autre classe excepté la fratrie



## Protégez les enfants en respectant le brigadier

Le brigadier scolaire aide les enfants à traverser la rue aux endroits dangereux. Le Code de la sécurité routière oblige les conducteurs à obéir à ses ordres. Vous devez donc :

- immobiliser votre véhicule avant la ligne d'arrêt lorsqu'il lève son panneau d'arrêt;
- avancer seulement lorsqu'il baisse son panneau d'arrêt et que les enfants et le brigadier sont rendus sur le trottoir;
- respecter les limites de vitesse.

**ATTENTION!**  
Ne pas obéir aux ordres et aux signaux du brigadier scolaire est une infraction qui entraîne une amende de 200 \$ à 400 \$ et 4 points d'inaptitude.



Québec

## Attention à nos enfants!

Au moment de traverser la rue, les enfants peuvent avoir du mal à évaluer les distances, la vitesse des véhicules et la provenance des bruits.

Conducteurs, soyez vigilants, surtout près des écoles et des terrains de jeux :

- Les enfants peuvent être cachés par d'autres véhicules, alors vous ne les verrez pas arriver devant vous et ils ne vous verront pas arriver non plus.
- Captivés par leurs jeux, ils peuvent surgir dans la rue sans crier gare.

**LEUR SÉCURITÉ EST AUSSI ENTRE VOS MAINS!**



Société de l'assurance automobile  
Québec

© CERS (1804)

## Circulation automobile et sécurité routière

Comme chaque année, la rentrée scolaire apporte des changements importants dans nos habitudes de déplacements. En tant que parents, vous devez concilier les exigences des heures scolaires et des heures de travail. Cette routine quotidienne vient au prix de beaucoup d'organisation familiale. Pour les concitoyens qui résident dans le quartier et qui n'ont plus d'enfants d'âge scolaire, c'est également un retour à de nouvelles habitudes de circulation.

Voici un rappel des consignes de sécurité et de courtoisie en automobile :

- Respecter les limites de vitesse.
- Aucun stationnement en double.
- Aucun stationnement devant ou dans l'entrée privée des résidents du secteur.
- Aucun stationnement dans la zone d'autobus scolaire.
- Aucun stationnement dans les espaces réservés au personnel scolaire (stationnement de l'école).

Nous sommes tous responsables de la sécurité aux abords de l'école. Nous faisons appel à votre vigilance et votre patience.



# Info Parents 20-21

## No 1, 24 août 2020

### Surveillance sur la cour d'école – entrées et sorties

Afin d'assurer la sécurité des élèves, la surveillance sur la cour de l'école commence à 7 h 50 le matin et 12 h 30 le midi. **Tous les élèves** qui ne fréquentent pas le service de garde doivent se présenter sur la cour à leur arrivée le matin et le midi.

- Nous demandons la collaboration des parents afin que les enfants n'arrivent pas sur la cour avant 7 h 50 le matin et 12 h 30 le midi, car d'une part, ils seraient sans surveillance et d'autre part, en cas de mauvais temps, ils ne seraient pas à l'abri des intempéries.
- À partir de 7 h 50 et de 12 h 30, aucun parent n'est autorisé à demeurer avec son enfant à l'intérieur de l'école ou sur la cour pendant que la surveillance est assurée par notre personnel. Le respect de cette consigne permet d'éviter la présence d'étrangers et facilite la surveillance et les interventions.
- Les parents ne peuvent donc pas utiliser la porte principale de l'école pour reconduire leur enfant à l'école entre 7 h 50 et 8 h ou entre 12 h 30 et 12 h 40.
- Notez que, même en cas de pluie ou de temps froid, une surveillance est assurée sur la cour jusqu'à 8 h le matin et jusqu'à 12 h 40 l'après-midi.

### Rencontres de parents et enseignantes – préscolaire

Mercredi 26 août 2020 à 16 h

Rappel de l'invitation envoyée en juin :

Vous êtes invités à venir faire la connaissance de l'enseignante de votre enfant. Chacune d'elles vous présentera des informations relatives au fonctionnement de sa classe. **Votre présence à cette rencontre est essentielle.** Pour respecter les directives de la santé publique, nous demandons qu'un seul parent soit présent. Le port du masque est obligatoire.

**Veuillez-vous présenter à la porte 1.** Les listes de classe seront affichées et vous pourrez vous diriger vers la classe de votre enfant.

### Rencontres de parents et enseignants – primaire

Des détails concernant la rencontre parents enseignants restent à confirmer. Vous recevrez les informations rapidement suite à la rentrée du personnel.

### Assemblée générale annuelle des parents, élections des membres CÉ et inscription à l'organisme de participation des parents (OPP)

L'assemblée générale annuelle (AGA) des parents aura lieu le mercredi 16 septembre à 19h00 dans le gymnase.

Les objectifs de l'AGA sont :

- Élire un nouveau conseil d'établissement composé de 5 parents élus pour 2020-2021
  - ⇒ Deux postes vacants pour un mandat de 2 ans + élection d'un membre substitut
- Élection d'un représentant et un substitut au comité de parents de la CS (LIP, articles 189 à 197)
- Présentation du rapport annuel du CÉ 2019-2020
- Permettre aux parents qui le désirent de créer un organisme de participation des parents (OPP).

Un formulaire électronique d'intention de participation sera envoyé par courriel afin d'organiser l'assemblée générale dans le respect des consignes et mesures sanitaires.



# Info Parents 20-21

## No 1, 24 août 2020

### Dates importantes

- Vendredi 28 août (Jour 1): Rentrée et accueil des élèves du régulier (préscolaire et primaire)
- Vendredi 28 août au 1er septembre : Accueil individualisé des élèves des classes d'adaptation scolaire – service Petit Prince
- Lundi 7 septembre : Congé fête du Travail (service de garde fermé)
- Vendredi 11 septembre : Fête de la rentrée – horaire régulier (détails à venir)
- Lundi 21 septembre : Journée pédagogique (service de garde ouvert)

